

La politique du Crédit Agricole Brie Picardie en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'entreprise s'est traduit pour l'année 2021 **par un index de 81/100** (détails de l'index ci-dessous).

La Caisse Régionale est engagée depuis plusieurs années en des actions et des initiatives en matière d'égalité professionnelle afin de permettre à l'ensemble des collaborateurs de disposer des mêmes chances et des mêmes moyens d'évolution, tout en respectant la liberté de choix de chacun.

Engager tous les talents et jouer la diversité des profils, des points de vue et des sensibilités est plus que jamais un enjeu majeur pour préparer la Caisse Régionale de demain et agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients.

Ainsi, conformément à nos obligations légales et à notre politique volontariste de développement de l'égalité professionnelle, nous avons fixé avec les partenaires sociaux **nos objectifs de progression pour l'année 2022 afin d'atteindre 85 points sur 100** :

- 1 point au titre de l'indicateur relatif à l'écart de rémunération femmes-hommes pour l'année 2022 ;
- 5 points au titre de l'indicateur relatif à l'écart des taux de promotions pour l'année 2022 ;
- l'indicateur relatif aux 10 plus hautes rémunérations sera susceptible d'évolution à l'aune des mobilités des membres du Comité de Direction.

Nous poursuivons également nos actions concrètes d'accompagnement s'articulant autour de **la mise en place de comité de talents** visant à **détecter** nos talents féminins, comme masculins, et à **créer des viviers**, en prenant notamment en compte **les souhaits remontés** dans le cadre des évaluations annuelles.

Quelques chiffres pour illustrer nos actions au 31 août 2022 :

- 239 femmes ont connu une mobilité fonctionnelle et/ou géographique sur 2022 ;
- 100 femmes recrutées et intégrées en CDI depuis le 01 janvier ;
- 895 femmes ont eu une action de formation.

Au 31 août 2022, notre index est de **87/100** à la suite de ces premières actions, soit une progression de **6 points** ! Cet Index démontre la force de l'engagement du Crédit Agricole Brie Picardie dans le domaine de l'égalité professionnelle et illustre l'efficacité des actions menées.

Détail de l'index 2021 de la Caisse Régionale :

Écart de rémunération F/H : 36/40

Écart sur les augmentations individuelles F/H : 20/20

Écart sur les promotions : 10/15

Part de salariées augmentées au retour d'un congé maternité : 15/15

Parité F/H parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10

Autres éléments relatifs à l'égalité professionnelle :

Représentation des cadres dirigeants : 10% Femmes, 90% Hommes

Représentation des instances dirigeantes : 38,9% Femmes, 61,1% Hommes